

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Ciseaux Inc.		Date d'inspection Le 24 août 2026		
Nom de l'établissement Roche Papier Stylo 2		Numéro de permis 2016861		
Adresse 85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8		Numéro de téléphone (506) 854-0230		
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 10	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE		
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été vérifiés :

Activités quotidiennes

Les observations démontrent que :

Le ratio enfant-personne éducatrice est respecté.

Du temps et de l'espace sont consacrés aux expériences de jeu libres choisies par les enfants.

Les enfants ont accès à diverses occasions d'explorer différentes formes de littérature.

Les activités offertes favorisent l'expression de la créativité et des intérêts des enfants.

Les enfants vivent des occasions d'accomplissement et de réussite.

Des opportunités de résolution de problèmes sont intégrées aux expériences quotidiennes.

Les interactions observées soutiennent le développement de relations de confiance, de respect et de soutien.

L'établissement offre ses services dans un milieu inclusif répondant aux besoins de tous les enfants.

Routine quotidienne

Les collations sont servies conformément aux exigences réglementaires, soit au moins toutes les trois heures.

Aire de jeu intérieure

L'aire de jeu intérieure est propre, bien entretenue et sécuritaire.

L'espace bénéficie d'un éclairage naturel adéquat.

Effets personnels

Un espace facilement accessible est prévu pour les effets personnels des enfants.

Les effets personnels sont identifiés au nom de chaque enfant.

Les effets personnels sont réservés à l'usage exclusif de l'enfant et rangés séparément.

Alimentation

Les boîtes à dîner et la nourriture apportée de la maison sont identifiées au nom de l'enfant.

De l'eau potable est accessible et servie aux enfants.

Commentaires généraux

Observations de la mentore en assurance de la qualité

La mentore en assurance de la qualité a observé :

Le temps de jeux libres.

Le lavage des mains.

La période de collation avec les boîtes à dîner.

Des jeux dirigés proposés à certains enfants ayant terminé leur collation.

Le rassemblement du groupe.

Durant le rassemblement, les enfants ont participé à la chanson « Bonjour les amis, bonjour ». Chaque enfant a été invité à raconter une activité réalisée durant la fin de semaine. La personne éducatrice a démontré un intérêt authentique envers les expériences des enfants en leur posant des questions et en encourageant les échanges.

Par la suite, les enfants ont manifesté le désir d'écouter l'histoire La rentrée de Gaston. Avant la lecture, la personne éducatrice a favorisé le développement des habiletés langagières et de la pensée critique en posant des questions telles que :

« Qu'est-ce que l'on voit ? »

« De quoi pensez-vous que le livre va parler ? »

La mentore a également observé que la salle est aménagée en plusieurs zones d'apprentissage, soit sept (7) zones distinctes, permettant aux enfants d'explorer différents types de jeux et d'expériences.

original signé par

Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 25 août 2026

Date

original signé par

Lea Gouez

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"